

Grille tarifaire Entreprises

Toute entreprise souhaitant soumettre une proposition d'ateliers doit impérativement avoir réservé un kiosque au Salon de l'Innovation.

Des frais s'appliquent à chaque proposition d'atelier acceptée, en fonction du type d'atelier. Le paiement complet devra être effectué avant le 1er février 2025, sans quoi nous nous réservons le droit de retirer l'atelier de la programmation.

Une entreprise peut soumettre un maximum de trois ateliers.

60 minutes	575 \$
90 minutes	675 \$
120 minutes	900 \$
180 minutes (Demi-journée)	1 250 \$
Thématique (1 journée)	Sur demande

15 au 17 avril 2025

43^e Colloque
AQUOPS

**Cultiver ensemble
l'équilibre numérique**

 AQUOPS